



Paris, le 05 NOV. 2014

COUR D'APPEL DE PARIS

PARQUET DU TRIBUNAL  
DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Vos réf : Votre signalement relatif à des faits de violation du secret de l'instruction

Nos réf : AS/2014/3165/AC4 - Numéro de parquet P 14 302 000 705

Monsieur le député,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai bien pris connaissance de votre signalement en date du 21 octobre 2014, relatif à deux articles du journal Le Monde des 7 et 8 octobre 2014 susceptibles de révéler des faits de violation du secret de l'instruction, et que j'ai saisi la brigade de répression de la délinquance contre les personnes d'une enquête de ce chef.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération très distinguée.

Le procureur de la République

Jean-Marc COQUENTIN  
*procureur adjoint*

Monsieur Jean-Charles TAUGOURDEAU  
Député du Maine-et-Loire  
Assemblée nationale  
126 rue de l'Université  
75007 Paris